

dépenses qui est toujours une charge très-lourde pour une famille d'ouvrier, comme nous sommes ; de sorte que je ne souffrais pas seulement de l'infirmité qui durait depuis plus de deux ans, mais de tous les inconvénients qui pesaient sur mon mari et mes enfants. Grâce en soient rendues au ciel, la sainte Vierge et sa bonne et glorieuse mère m'ont rendu la santé, et depuis plus de neuf mois je suis à la besogne, sans qu'il me soit nécessaire de recourir à d'autres mains que les miennes pour tous les soins ordinaires du ménage.

Je dois ajouter que j'ai été pendant une quinzaine de mois au moins sous les soins des médecins, et les quelques soulagements que j'en reçus n'ont jamais été ni bien grands, ni durables. Il est donc juste que je m'unisse aux nombreux favorisés de la maternelle charité de la bonne et grande patronne qu'on n'invoque pas en vain. Béni soit Dieu ! Béni soit l'Immaculée Vierge Mère et celle qui a eu le privilège d'être sa Mère, la chère bonne Ste Anne.

Mme R. D.

LAPRAIRIE.—Ma femme âgée de 60 ans, contracta la diphthérie, en soignant 3 de ses petites filles, dont deux moururent de cette cruelle maladie. Je promis à sainte Anne, si elle recouvrait la santé, de témoigner publiquement ma reconnaissance. Je fus exaucé presque à l'instant. Aussi ma foi ne connut elle pas de bornes, et je ne négligeai pas, le moment venu, de faire éclater ma gratitude.

II. S.

ISLET.—Dans le courant de novembre dernier la peste a fait tout-à-coup irruption dans ma maison : l'un de mes enfants en était atteint.

Or, il n'y avait à ma disposition aucun moyen d'éloigner ce pauvre petit malade. Il fallut nous arranger à la maison comme nous le pûmes. Le pauvre enfant est resté seul dans sa chambre ; je le soignais tout en continuant d'agir au milieu de la famille.